

Un sursis de trois mois pour La Marseillaise



La crise sanitaire continue de mettre à mal le milieu de la presse française. Ce lundi, nous apprenions en effet grâce à des informations reprises par l'AFP, que le tribunal de Commerce de Marseille avait placé les éditions des Fédérés, société éditrice du quotidien La Marseillaise, en liquidation judiciaire. « *Pendant trois mois, les emplois sont protégés, la parution du journal et l'ensemble des activités du journal sont préservées dans l'attente d'un éventuel repreneur* », précise le président des éditions des Fédérés, Jean-Marc Béhar sur le site du journal. Alors que l'entreprise « amorçait son redressement », la crise sanitaire avait engendré une chute des ventes et des revenus publicitaires. Selon son président, les éditions avaient réussi à retrouver l'équilibre, avec un déficit qui est passé de 1,2 million d'euros en 2018 à 55.000 euros en 2019, avec notamment un nombre de lecteurs en hausse de 15%. En difficulté depuis plusieurs années, et sauvé à deux reprises, le journal régional avait vu ses effectifs réduits à une cinquantaine d'employés quand elle en comptait plus de 200 en 2014.

UNION PRESSE - 16 place de la République - 75010 Paris - Tél. : 01 42 40 27 15 - [Contact](#) - [Mentions légales](#)

Source URL: <https://unionpresse.fr/un-sursis-de-trois-mois-pour-la-marseillaise>